



**Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration  
(MTNMA)**

*Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest  
WARDIP – Composante Mauritanie*

**Unité de Gestion du Projet WARDIP-Mauritanie**

**Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'un Système national de  
certification électronique en deux (2) lots :**

- Lot 01 : Infrastructure à Clé Publique (ICP) Nationale ;
- Lot 02 : Mise en Place d'un CMS (Certificate Management System) et intégration de la signature électronique avec la PKI de l'ANRPTS

**Additif N°2**

**Demande de proposition N°:** AP-01\_DP-15\_WARDIP-2026

**Intitulé du Marché :** *Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'un Système national de certification électronique en deux (2) lots : Lot 01 : Infrastructure à Clé Publique (ICP) Nationale ; Lot 02 : Mise en Place d'un CMS (Certificate Management System) et intégration de la signature électronique avec la PKI de l'ANRPTS*

**Prêt/Crédit/don No :** IDA- 7445-MR

**Article1 :** Avis Spécifique de Passation de Marchés – Demande de Propositions sans Préqualification

- Le point 7 est modifié comme suit :

Les Propositions doivent être livrées à l'adresse ci-dessous indiquée à la fin de la présente DP au plus tard **le 21 juillet 2026** à 12 heure. La passation de marchés électronique ne sera pas autorisée. Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes extérieures de la Proposition portant la mention « PROPOSITION ORIGINALE » et les enveloppes intérieures portant la mention « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes au public en

présence des représentants désignés du Proposant et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse ci-dessous indiquée à la fin de la présente DP le **21 juillet 2026 à 12 heure**. Toutes les enveloppes portant la mention « PARTIE FINANCIÈRE » resteront non ouvertes et seront conservées en lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique des Propositions.

**Article 2** : Section II. Données particulières de l'appel à propositions :

- Le point IP 19.1 est modifié comme suit : la Proposition doit être valable jusqu'au : 22/11/2026
- Le point IP 26.1 est modifié comme suit: la date et heure limites de dépôt des propositions est : 21/07/2026 à 12heure locale.
- Le point IP 23.1 est modifié comme suit: l'ouverture aura lieu à la date et à l'heure suivantes : 21/07/2026 12heure locale.

**Article 3** : **Prévalence**

Les clauses du présent additif prévalent sur toutes les dispositions contraires de l'appel à proposition « AP-01\_DP-15\_WARDIP-2026 » relatif à la « Conception, fourniture, installation et mise en œuvre d'un Système national de certification électronique en deux (2) lots : Lot 01 : Infrastructure à Clé Publique (ICP) Nationale & Lot 02 : Mise en Place d'un CMS (Certificat Management System) et intégration de la signature électronique avec la PKI de l'ANRPTS.

**Article 4** : **Autres articles**

Les autres articles du DDP restent inchangés.